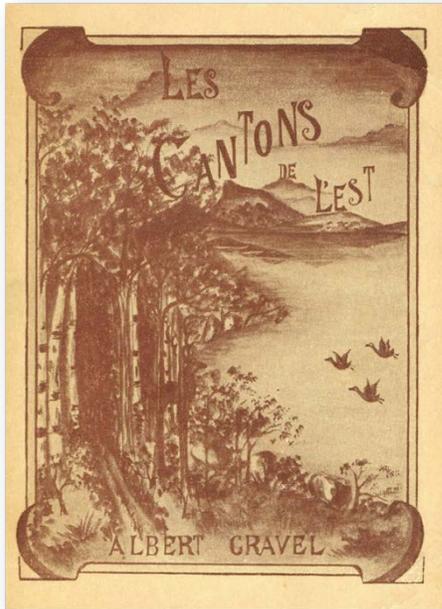


---

## L'homme des Cantons de l'Est d'Albert Gravel

---



Ouvrage publié en 1939

---

### Notes de présentation de Serge Normand

---

« Monseigneur Albert Gravel est un historien des Cantons-de-l'Est. Il est né le 7 novembre 1894 à Saint-Laurent, près de Montréal. Il étudie au Séminaire de Sainte-Thérèse, au Collège de l'Assomption et au Grand Séminaire de Montréal. Après avoir été ordonné prêtre en 1920, il est successivement vicaire à Bromptonville, à Ham-Nord et à Coaticook. Il est curé à Springhill (Nantes) de 1925 à 1938, à Saint-Herménégilde de 1938 à 1945 et, de 1945 à 1957, à la paroisse Sainte-Jeanne-d'Arc de Sherbrooke. En 1957, il est nommé prélat domestique (ce qui l'autorise à porter le titre de « monseigneur »). De 1957 à 1969, il est archiviste, section histoire, à l'Archevêché de Sherbrooke et professeur au Collège du

Sacré-Cœur et au Collège du Mont-Sainte-Anne. Il publie nombre d'articles et d'ouvrages et donne de nombreuses conférences sur l'histoire des Cantons-de-l'Est. Il est décédé à Sherbrooke le 23 juin 1978. »<sup>1</sup>

Les propos d'Albert Gravel seront mieux compris si on les contextualise. Peter Southam rappelle que :

*« De la fin des années 1930 jusqu'aux années 1950, les intellectuels des Cantons de l'Est se sont beaucoup penchés sur la "mentalité" régionale en cherchant à définir ses caractéristiques essentielles. Les travaux de Léon Gérin — c'est à son père, Antoine Gérin-Lajoie, que l'on doit le toponyme Cantons de l'Est — ainsi que ceux d'Albert Gravel et de Maurice O'Bready — le premier à proposer le terme Estrie — sont devenus des références sur ce sujet. »*

Il explique encore que :

*« (...) la tradition littéraire des essais (...) trouve matière à renouveau, entre les années 1930 et 1950, dans une série d'études portant sur la "mentalité" des habitants des Cantons de l'Est.*

*« Il est intéressant de constater que, même si les auteurs qui se sont penchés sur ce sujet s'entendent sur des traits caractéristiques à la région, leur compréhension des dynamiques qui sous-tendent la culture régionale et le sens qu'ils donnent à celle-ci varient considérablement.*

*« En somme, deux écoles de pensée s'affrontent. La première est identifiée au père de la sociologie québécoise, Léon Gérin, qui, en 1937, consacre à la question de la mentalité régionale la dernière de ses études sur "le type social et économique des*

<sup>1</sup> CRCE | <https://www.townshipsarchives.ca/albert-gravel-fonds>

*Canadiens français". Celui-ci maintient que des rapports essentiellement consensuels entre anglophones et francophones ont produit un "type social" évolué et porteur d'avenir. Contre cette interprétation, se dresse une deuxième école de pensée représentée par les pères Albert Gravel, Maurice O'Bready et Jean Mercier qui présentent les rapports ethniques comme essentiellement conflictuels. Suivant cette deuxième interprétation, la spécificité culturelle régionale constituerait un égarement par rapport au prototype culturel canadien-français, contre lequel il est important de réagir. »*

---

### L'homme des Cantons de l'Est d'Albert Gravel

[Reproduction des pages 206 à 212]

---

#### Deux flots primitifs

Nous avons déjà parlé de cet *eastern townships man* formé, paraît-il, de ce qu'il y a de meilleur chez l'Anglais, le Français et l'Américain. Il a existé et il existe encore. Il est facile de se rendre compte de sa formation par le peuplement des cantons. Les pionniers furent les *squatters* américains, loyalistes véritables, mais en petit nombre, dont le premier flot date de 1785; ceux du second, c'est-à-dire de 1805, n'offrent pas les mêmes garanties. Parmi eux, il y en a un bon nombre qui ont même servi parmi les insurgés et qui reçoivent des pensions du gouvernement de Washington. Les quelques colons de bonne foi qui firent partie des associés — groupe de quarante — furent suivis de petits artisans, accapareurs et marchands de bois, qui auraient voulu profiter de la curée générale sous Robert Shore Milnes. Le nom de loyalistes leur est abusivement appliqué. Or, il nous semble bien que c'est des derniers venus, beaucoup plus que des *squatters* loyalistes, que paraît descendre la population anglo-

saxonne des Cantons de l'Est. En tout cas, comme le dit justement le géographe R. Blanchard, ce *stock* de Nouvelle-Angleterre a été le levain de pâte des Cantons<sup>2</sup>.

#### Émigration britannique

Pour barrer le passage aux Français, qui grandissaient en nombre sur les bords du fleuve et dont les enfants, tenus à l'étroit dans les seigneuries, ne manqueraient pas de se répandre dans cette région du Bas-Canada, on voulut, naturellement, une émigration directe de la Grande-Bretagne. Dès 1810, Sewell écrivait : "Je suis porté à croire qu'il faut déborder et submerger la population canadienne par l'établissement d'Anglais protestants." Les événements de 1812, ici, retardèrent ce beau mouvement qui commença en réalité après les guerres de Napoléon en Europe. En 1806, la population du Bas-Canada était de 250,000, dont 215,000 Canadiens français; mais, de 1815 à 1840, la Grande-Bretagne transporta chez nous 370,000 personnes, ce qui fit une population d'un million et demi au moment de l'Union. Nos cantons reçurent un contingent de purs Britanniques sous l'invitation de lord Aylmer, qui contribua à la formation de la *British American Land Co.*

#### Les Irlandais

De 1840 à 1849, plus de 42,800 Irlandais entrèrent au pays en passant par la Grosse-Île. Il y en avait dans les Cantons de l'Est avant cette date, notamment dans les cantons d'Inverness, d'Halifax et de Wolfestown. Dès 1821, des fils de la Verte Érin étaient installés dans Ireland, où ils songeaient souvent à dominer avant que de sympathiser.

---

<sup>2</sup> À la vérité, l'*eastern townships man* fut le pionnier d'avant 1815 et qui ne s'entendit pas toujours avec le Britannique d'après 1830.

## Les Écossais

Les Écossais se créèrent une petite patrie dans les cantons de Winslow, Bury, Lingwick, Marston, Hampden et Whitton. Plusieurs glissèrent vers le chemin Craig dans les cantons de Melbourne, Brompton et Windsor. Mais leur âme est restée attachée aux montagnes Rouges chantées par leurs bardes Oscar Dhu et Finlay McRitchie. Presque tous originaires des îles de Lewis, Uig et Harris, ces hommes bien bâtis s'établirent "shoulders to shoulders" sur les terres hautes vers 1850, sympathisant avec les Canadiens français et gardant précieusement l'harmonieux gaélique : "S mi the toilict ur faicinn na mo thigh fhin an nocht... "

## Les Français

Les Français débordèrent des Bois-Francs vers 1830 et de la Nouvelle Beauce en 1850. Cependant, ils ne commencèrent à compter qu'après 1870, avec l'ère de colonisation et de rapatriement. Descendant du *french country*, ils trouvèrent les premiers venus déjà en possession des terres et durent se contenter des restes. La *montée des seigneuries* apporta d'abord du tout-venant, à compter des charretiers de Laprairie dont le verbe haut faisait contraste avec le paisible conducteur de bœufs de Compton, en passant par le type moins rude de la rivière Yamaska, pour rejoindre le Beauceron fanfaron, floteur de bois.

## La mentalité actuelle

C'est donc de ces éléments de provenances et de mentalités différentes que l'homme des Cantons de l'Est a été formé.

Il y a 75 ans, alors que les trois ou quatre éléments étaient en présence, aucun des Américains, Anglais, Irlandais, Écossais et Canadiens français ne pouvait s'affirmer selon

son caractère ethnique complet. Tous devaient se coudoyer et par conséquent s'entendre; d'où la mentalité de bonne-ententiste qui persiste chez les plus de soixante ans.

Les jeunes Français surtout prennent conscience de leurs forces. Vers 1830, les Canadiens français n'étaient pas le quart de la population. Un siècle après, en 1931, ils sont 228,000 contre 52,000 Britanniques. L'homme des Cantons de l'Est est donc appelé à disparaître sous l'irrésistible poussée de la marée française. Avec la défaillance anglaise qui, selon le mot de M. Blanchard, ne laisse que des villages-nécropoles, la race pauvre et conquise se substitue, malgré tous les desseins qu'on eut de l'écartier, à la race conquérante et riche, et, sans brusquer personne, elle a pris sa place grâce à sa vertu prolifique.

*L'eastern townships man* a sans doute mérité d'honorables funérailles; enterrons-le, car sa mentalité nous aura fait assez de tort, au point de vue religieux d'abord; beaucoup de Canadiens, ouvriers et professionnels, ont vu leur foi s'éteindre au contact de l'élément étranger fait de baptisme, de méthodisme, d'anglicanisme, d'agnosticisme et d'indifférentisme.

Le sens national s'est perdu au point que les Lafond sont devenus des *Lafond* et les Goulet des *Gooley*. Pour nous consoler de ces avatars, heureusement les Cabana sont restés les Cabana. Du point de vue intellectuel, "l'esprit américain, dit M. Blanchard, est très perceptible à Sherbrooke". C'est l'emprise du Yankee, le galvanisme séducteur de *l'Oncle Sam*. Aussi, on ne saurait retrouver chez le Français l'expression claire et limpide; chez nos concitoyens, on distingue très bien l'Anglais scindé en deux classes qui flottent l'une sur l'autre comme l'huile sur l'eau, mais mettant en commun une même admiration

pour les principes, les conventions et les usages.

Parfois, ils furent les premiers à rallier les autres éléments disparates de la population, pour la défense de libertés politiques et de certains droits établis.

Beaucoup n'approuvèrent pas les tendances intolérantes des Ontariens. Mais, en fin de compte, on peut dire que l'Américain a dominé par son esprit utilitaire. Le voisinage américain a développé chez nous un mercantilisme effréné. Aussi, les convictions ne paraissent guère profondes, et il y a parfois la carence de pensée. À ce compte, ne s'en tenant qu'aux idées générales, on risque de radoter dès l'âge mûr.

Il faut avouer qu'aux yeux du Québécois averti et portant blason, l'homme des Cantons de l'Est manque quelque peu de raffinement dans la manière; aux yeux du Montréalais, il apparaît plutôt comme un Américain apte à tout, mais pas très susceptible de perfectionnement. Né dans le bilinguisme, il conserve un style lourd et sa pensée est souvent noyée sous un déluge de mots imprécis. Par contre, il a des qualités enviabiles, surtout le sens du *fair-play* qui lui est d'usage quotidien et qu'il pousse avec parfois beaucoup de générosité. Peu bavard, il va droit à son affaire et réalise de bons coups dans le commerce. Gai compagnon, il est ouvert à tous les genres de progrès sans songer cependant à augmenter son bagage intellectuel.

Dire qu'à l'heure actuelle l'homme des Cantons de l'Est possède ce qui est de meilleur chez l'Anglais, le Français et l'Américain, c'est, il me semble, s'exagérer sa propre valeur et oublier ses déficiences. Je préfère l'appréciation de M. Léon Gérin qui fait passer l'homme de nos cantons — il parle du Canadien français — par un premier tamisage à larges mailles, un

deuxième tamisage plus serré et deux tris de finissage, dont le premier, en fonction des qualités morales du sujet, et le dernier, en fonction de sa valeur sociale.

Et qu'avons-nous après toute l'opération? Un type dont la tolérance et la largeur d'esprit sont devenues la grande règle de conduite; il a l'esprit avisé et calculateur du Yankee avec sa facilité d'application aux affaires, sans avoir le loisir de développer au même degré le côté moral et intellectuel. Il reste donc "avec un caractère tranché qui se distingue à la fois des gens de langue anglaise de son voisinage et de ses propres congénères riverains du Saint-Laurent, dont il a pourtant reçu des essais venus de tous les points de la vallée et que, dans le pays d'adoption, on qualifie couramment *les gens d'en bas*." Au point de vue religieux, il adapte le catholicisme à sa vie plutôt que d'adapter sa vie au catholicisme.

Au demeurant, l'homme des Cantons de l'Est, aujourd'hui, c'est donc le Canadien français dans la proportion de 80.5 %, alors que le Britannique n'est plus que le 18.3 % de la population totale. Qu'avons-nous besoin alors d'abdiquer notre caractère ethnique de Français au profit d'un nivellement quelconque dans la pensée, la mentalité, les mœurs, la langue et surtout la foi? Il faut pendre conscience de nous-mêmes et, sans chagriner aucunement nos concitoyens de langue anglaise, réaliser que dans les Cantons de l'Est, nous sommes chez nous, par droit de conquête pacifique et réelle.

### Sources

- Gravel, Albert. *Les Cantons de l'Est*, Sherbrooke, 1939, p. 206-212.
- Kesteman, Jean-Pierre, Peter Southam et Diane Saint-Pierre. *Histoire des Cantons de l'Est*, Institut québécois de recherche sur la culture, Les Éditions de l'IQRC, Les Presses de l'Université Laval, 1998, p. 679-680.